

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

02

SOCIAL

01

ECONOMIE

01

SANTE PUBLIQUE

01

ADMINISTRATION

11

RURAL

06

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armacm, Web:www.armacm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armacm

N° 1695

30 Novembre 2018

30 November 2018

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference 15/AONO/IRAD/CIPM/2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°15/AONO/IRAD/CIPM/2018 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRAD). FINANCEMENT : BUDGET IRAD-EXERCICE 2018 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 26-12-2018
----------	--

2	Reference 36/AONR/ADC/CIPM/2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°36/AONR/ADC/CIPM/2018 DU 29/11/2018POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU FAUX PLAFOND DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL YAOUNDE-NSIMALEN (PHASE II) FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN EXERCICE 2018. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 19-12-2018
----------	---

3	Reference 57133/RIIT/MINEPAT/2018 OF 16 NOVEMBER 2018 Lire Titre/objet RESTRICTED INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE NO 57133/RIIT/MINEPAT/2018 OF 16 NOVEMBER 2018 FOR THE SUPPLY TRACTORS WITH ASSOCIATED MOUNTINGS AND EQUIPMENT FOR LAND MANAGEMENT, PLANTING, CROP MAINTENANCE & HARVESTING AND SUPPLY OF MAINTENANCE EQUIPMENT AND SPARE-PARTS FOR FABRICATION UNIT Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 21-01-2019
----------	---

4	Reference 007/AONO/EPAB/D/DAF/SMAP/CIPM/2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/EPAB/D/DAF/SMAP/CIPM/2018 DU 26/11/18POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ANNEXE DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE (EPAB) DE DIMAKO PHASE 1 FINANCEMENT : BIP MINEPAT LIGNE 94 709 07110000 2209 EXERCICE : 2018 ET SUIVANTS Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 10-12-2018
----------	--

5	Reference 008/AONO/EPAB/D/DAF/SMAP/CPIM/2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPELD'OFFRES NATIONALOUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/EPAB/D/DAF/SMAP/CPIM/2018 DU 26/11/18 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE L'ANNEXE DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE (EPAB) DE DIMAKO (PHASE I) EN DEUX (02) LOTS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIMAKO, DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DE L'ESTFINANCEMENT : BIP MINEPATIMPUTATION : 94 709 07110000 2209EXERCICE : 2018 ET SUIVANTS Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 10-12-2018
----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	010/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	N°010/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 DU 26/11/2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DE CERTAINS INTRANTS AGRICOLES A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB).LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS INTRANTS AGRICOLES À LADITE STRUCTURE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-12-2018

7	Reference	009 /DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN° 009 /DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 DU 26 /12 /2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION ET DU PETIT MATERIEL AGRICOLE A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB). LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UNE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT AGRICOLESPOUR LE COMPTE DE LADITE STRUCTURE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-12-2018

8	Reference	006/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN°006/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 26/11/18 RELATIF LA FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET AUDIO-VISUEL A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB).LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET AUDIO-VISUEL POUR LE COMPTE DE LADITE STRUCTURE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-11-2018

9	Reference	011/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN°011/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 DU 26/11/18 RELATIF A LA FOURNITURE DE TROIS PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE ET DE SIX MOTOS TOUT TERRAIN A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA. LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UNE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DE TROIS PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE ET DE SIX MOTOS TOUT TERRAINAU COMPTE DE LADITE STRUCTURE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-12-2018

10	Reference	04004 /ASMI/MINHDU/2018 DU 28 NOVEMBRE 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 04004 /ASMI/MINHDU/2018 DU 28 NOVEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART, VOIRIES EN TERRE OU REVTUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-12-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [2018/010/MAETUR](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 2018/010/MAETUR PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2018/007/CIPM/MAETUR DU 27/09/2018.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

12

Reference [.5156 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE D'UN GPU ET D'UN ACU À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

13

Reference [.5053 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 05/09/2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

14

Reference [N°037](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°037 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°011/MINEPAT/PNDP/CSPM/18 DU 19 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE PICK UP DOUBLE CABINES 4X4 DIESEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

15

Reference [14/C/CO/J03.04/CAB/18](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, FINANCEMENT B I P MINEDUB, EXERCICE 2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

16

Reference [N°037](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°037 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°011/MINEPAT/PNDP/CSPM/18 DU 19 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE PICK UP DOUBLE CABINES 4X4 DIESEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [.5156 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE D'UN GPU ET D'UN ACU À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

18

Reference [.5053 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 05/09/2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

19

Reference [DECISION N° 042](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 042 DU 22 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2018/007/CIPM/MAETUR DU 27/09/2018, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX BORNAGE DES PARCELLES ET BÂTIMENTS ET L'ÉLABORATION DES ÉTATS DESCRIPTIFS DE DIVISION DES LOGEMENTS CONSTRUITS SUR LE SITE DE MBANGA BAKOKO DANS LE CADRE DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX À DOUALA (OPÉRATION 1022) : - LOT 1 : IMMEUBLES N° 1 À 15 ; LOT 2 : IMMEUBLES N° 16 À 26.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

20

Reference [1023 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

21

Reference [1034 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE D'UN GPU ET D'UN ACU À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

22

Reference [00059/DM/CO/J03.04/CAB/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ANNULATION DE LA DECISION MUNICIPALE N°00037/DM/CO/J03.04/CAB/2018, RELATIVE A L'ANNULATION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS**23**

Reference [005/18/AD/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°005/18/AD/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CEN/CPM/18 DU 02 NOVEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN POSTE CABINE BASSE HTA/BT, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATON D'UN TRANSFORMATEUR D'UNE CAPACITE DE 250KVA EN 15KV (LOT UNIQUE) A LA CENAME FINANCEMENT : BUDGET DE LA CENAME - EXERCICE 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

24

Reference [001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 001/A/CO/J03.04/CAB/2018 DU 29 NOVEMBRE 2018RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018, POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°15/AONO/IRAD/CIPM/2018
RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DE LA
FLOTTE AUTOMOBILE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRAD).
FINANCEMENT : BUDGET IRAD-EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la couverture de la flotte automobile, le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) lance un appel d'offres national ouvert pour la souscription d'une police d'assurance. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO. La durée de couverture des risques est de douze (12) mois allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies par les Termes de Référence contenus dans le dossier de consultation

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de la couverture s'élève à francs CFA 36 000 000 (trente-six millions)

4. Allotissement

Les prestations ainsi attendues sont constituées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

6. Financement

Budget IRAD, Exercice 2018. **Lieu d'exécution** :Au Cameroun (et autres pays de la zone CEMAC).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (D.A.O) peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Administratives et Financières, ou à la Sous-Direction des Affaires Générales de l'IRAD sise à NKOLBISSON (YAOUNDE), BP : 2123 Tél : (237) 222 23 26 44 contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de C75 **000) Soixante-quinze mille Francs CFA** représentant les frais d'achat du D.A.O, dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spéciale CAS-ARMP » n°335988 ouvert à la BICEC.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (D.A.O) peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Administratives et Financières, ou à la Sous-Direction des Affaires Générales de l'IRAD sise à NKOLBISSON (YAOUNDE), BP : 2123 Tél : (237) 222 23 26 44 contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de C75 **000) Soixante-quinze mille Francs CFA** représentant les frais d'achat du D.A.O, dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spéciale CAS-ARMP » n°335988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières, ou au Secrétariat de la Sous-Direction des Affaires Générales de l'IRAD au plus tard le 26 Décembre 2018 à **12h00**, heure locale soit par courrier postal avec accusé de réception, soit par dépôt direct contre récépissé. Les plis cachetés contenant les offres devront porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°15/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2018 DU 28 NOVEMBRE 2018

POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La dite caution est fixée à francs CFA 500 000 (cinq cent mille).

Les autres pièces administratives doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la Caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet pur et simple de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps dans la salle de conférences de l'IRAD le **26 Décembre 2018** à partir de **13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'IRAD siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale au seuil requis.

12. Critères d'évaluation

Evaluation des propositions techniques

Critères éliminatoires:

- Score technique inférieur à 80/100 ;
- Absence d'une pièce dans le dossier administratif ;
- Production de faux documents ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence d'agrément

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).
Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 80/100.

13. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points et dont la note globale est la plus élevée ; c'est-à-dire l'offre classée la mieux-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de leur dépôt.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires administratives et Financières de l'IRAD sise NKOLBISSON (Yaoundé), BP : 2123 Tel : (237) 222 23 26 44.

YAOUNDE le 29 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NOE WOIN

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°36/AONR/ADC/CIPM/2018 DU 29/11/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU FAUX PLAFOND DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL YAOUNDE-NSIMALEN (PHASE II) FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN EXERCICE 2018.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
23450302

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci de garantir une meilleure qualité de l'exécution des travaux de renouvellement du faux plafond de l'aérogare passagers de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, suivant les normes et les règles de l'art, et dans les conditions de sécurité exigées, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National restreint pour la Maitrise d'œuvre desdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent :

- La production d'un Plan d'actions de la Maitrise d'œuvre pour l'exécution de la mission ;
- La vérification du dossier d'exécution des travaux au regard des normes, de l'ensemble des Documents Techniques Unifiés (DTU), et du CCTP du marché des travaux, en s'assurant aussi que l'étude complémentaire menée par l'entreprise pour la réalisation du dossier d'exécution des travaux n'est pas une simple reproduction par calquage ;
- L'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination des actions rentrant dans l'exécution des travaux attendus, avec en amont la validation de l'ensemble du dossier d'exécution des travaux préparé par l'entreprise des travaux à cet effet ;
- Le suivi de l'exécution des travaux conformément au Cahier des Clauses Techniques et des plans approuvés ;
- Le contrôle de la qualité et de la mise en œuvre des matériaux et des produits ;
- Le suivi et le contrôle technique permanent de la qualité des travaux, de la sécurité du chantier, et de l'hygiène environnementale du site des travaux conformément aux prescriptions techniques du marché et des lois y relatives en vigueur au Cameroun ;
- La rédaction des rapports mensuels sur la qualité d'exécution des travaux et de leur état d'avancement, y compris toutes les difficultés rencontrées et les solutions envisageables pouvant contribuer à la parfaite exécution des travaux ;
- L'organisation des réunions de chantier et la rédaction des procès-verbaux de réunions ;
- La tenue permanente du journal de chantier contradictoirement signé avec l'entreprise des travaux ;
- La participation à la réception des travaux après leur achèvement.

Les détails sont contenus dans les Termes de Référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est **quinze millions (15 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux cabinets ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) installés en République du Cameroun, et spécialisés dans le suivi et le contrôle qualité des travaux de construction et/ ou de réhabilitation des bâtiments, retenues au terme de l'appel à manifestation d'intérêt N° 02/AMI/ADC/DG/2018. Il s'agit de :

1	CADEK SARL	BP : 3914 Douala	Tél : 233 438 971
2	PRISMA SARL	BP : 3914 Douala	Tél : 650 635 104/222 215 988
3	ECTA BTP	BP: 785 Yaoundé	Tél : 222 220 087/222 220 465
4	LE COMPETING BET	BP : 6718 Douala	Tél : 699 501 177
5	ARCHIDA SARL	BP : 233 Yaoundé	Tél : 699 009 170/222 259 619
6	ECOPE SARL	BP : 60 266 Yaoundé	Tél : 222 207 745
7	CABINETS INGENIEURS ET ASSOCIES	BP : 2719 Yaoundé	Tél : 699 852 674/674 584 384
8	ENDES	BP : 2870 Douala	Tél : 243 224 410/679 848 829
9	AFRICA ENGINEERING CONSLTING SA	BP : 34385 Yaoundé	Tél : 694 259 610/242 259 619
10	CABINET D'ARCHITECTURE EPOUNE/EDRAC-ASSISTANCE SARL	BP : 3914 Douala	Tél : 233 438 971
11	BET NEK CAMEROUN	BP : 25129 Yaoundé	Tél : 699 787 973

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2018, ligne **23450302**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule **des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. **222 23 36 02**, postes **335/359**, dès **publication du présent avis**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), agences (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua). dont les références sont ci-dessous :

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
10001	06860	975 686 600 01	28

Code SWIFT (BIC) : ICLRCMCXXXX.

TITULAIRE DU COMPTE : AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS « ARMP »

Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à effectuer, il est prévu une visite guidée des soumissionnaires dont la date est fixée **au 12/12/2018 à partir de 11heures** ; lieu de rencontre : secrétariat du Directeur de l'aéroport de Douala.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. au plus tard le **19/12/2018 à 13 heures**; et devra porter la mention :

Appel d'Offres National OUVERT N°36/AONR/ADC/CIPM/2018 DU 29/11/2018

LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENOUELEMENT DU FAUX PLAFOND DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN (Phase II)

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Six(06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère camerounais chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent mille (300 000) FCFA** et valable pendant cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **19/12/2018 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.

Ultérieurement, seront ouvertes les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique suffisante.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires dont les notes techniques obtenues sont au moins égal à 75% de l'ensemble des critères essentiels.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats pour l'Ouverture des propositions financières.

- Dossier administratif incomplet;
- Dossier financier incomplet;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années (document à joindre dans le dossier administratif) ;
- Absence de preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et TDR paraphés à chaque page et signés à la dernière page avec la mention « lu et accepté ») ;
- Une note technique inférieure à 75% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de l'attestation de visite de site.

15.2 Critères essentiels

Références dans le suivi des travaux similaires : **30 points** ;

Qualité du personnel : **40 points** ;

Note méthodologique : **15 points** ;

Moyens matériels et logistiques : **10 points** ;

Capacité financière : **01 point** ;

Preuves d'acceptation du marché **02 point** ;

Présentation de l'offre : **02 point**.

Les détails figurent dans la grille de notation contenue dans le RPAO.

Toute offre ayant obtenu une note technique inférieure à 75 points sur 100, sera rejetée.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection « **QUALIFICATION-COUT** » conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres. Offres conformes pour l'essentiel et dont les notes techniques obtenues sont au moins égale à 75% de l'ensemble des critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et Projets de la société Aéroports du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02 postes384/531.**

YAOUNDE le 26 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RESTRICTED INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE NO 57133/RIIT/MINEPAT/2018 OF 16 NOVEMBER 2018_ FOR THE SUPPLY TRACTORS WITH ASSOCIATED MOUNTINGS AND EQUIPMENT FOR LAND MANAGEMENT, PLANTING, CROP MAINTENANCE & HARVESTING AND SUPPLY OF MAINTENANCE EQUIPMENT AND SPARE-PARTS FOR FABRICATION UNIT

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

As part of the implementation of the Cameroon-EXIMBANK INDIA agreement on the industrialization of the cassava sub-sector in Cameroon, the Minister of Economy, Planning and Regional Development (MINEPAT) launches an restricted International Invitation to Tender in emergency procedure for the supply tractors with associated mountings and equipment for land management, planting, crop maintenance & harvesting and supply of maintenance equipment and spare-parts for fabrication unit.

2. Nature of services

The equipment and services to be supplied under this invitation to tender is broken down into two (2) lots as follows:

Sr. No.	Description	Quantity
Tractors with associated mountings and equipment for land management, planting, crop maintenance, harvesting and supply and installation of fabrication unit.		
Lot I	Equipment for Land Management, Crops Planting and Maintenance and Harvesting Equipment	
A- Equipment for Land Management		
1	Tractor 90 HP, 4WD	110
2	Forestry crusher	50
3	Heavy disk Harrow (16 disks),	50
4	Heavy Disk Harrow 10x10 (20 disks),	50
5	Grass cutter	50
6	6-bottom Disk Plough, semi-mounting	50
7	4-bottom Disk Plough, semi-mounting	50
8	Workshop	10
9	Cassava Ridger, 4 Disks, semi-mounting	50
10	5-Ton Tipping Trailer, semi-mounting	50
11	7.5-Ton Tipping Trailer, semi-mounting	50
12	10-Ton Tipping Trailer, semi-mounting	50
13	05-Ton Tow tractor	30
14	7-8-Ton Tow tractor	30
15	10-Ton Tow tractor	30
16	Cultivator 13 Tines	20
17	3000-litre Fuel tanker Trailer	20
18	Soil Auger for Perennial Crops, Spiral Diameter: at least 500 mm	20
B- Crops Planting and Maintenance		
19	Cassava Planter	200
20	2000-litre boom sprayer equipped with pump, semi-mounting	100
21	Portable (operator-carried) knapsack sprayers	100
22	Thermonebulizers	10
23	Motorised Mist Blower (Atomiser)	100

Sr. No.	Description	Quantity
24	Rotary Atomiser Sprayer, ULV	50
25	Disk Fertilizer Applicator	100
C- Harvesting Equipment		
26	Cassava Cutter	250
27	Cassava Harvester	250
28	Self-propelled Combine Harvester for Maize	20
29	Tractor-drawn Combine Harvester for Maize	30
30	Maize Sheller cum Dehusker	300
31	Grading Machine for Cereals (rice and maize)	100
32	Sets of spare parts for items 1 to 31 above (at least 2000 hours running time per year)	5
D- TRAINING		
33	Training for lot I equipment's	
Lot II	Supply and Installation of Maintenance Equipment and Spare-parts Fabrication Unit	
1	Mechanical Turn	5
2	Radial Drill	5
3	Automatic Milling Cutter	5
4	Assembly of Oxy-acetylenic Welding	5
5	Post of Electrical Welding	5
3. Estimated cost		
6	Chain saw	20
7	Tools for the maintenance of the different machines	5
8	Sets of spare parts for items 1 to 7 above (at least 2000 hours running time per year)	5
9	Training for lot 2 equipment's	

3. ESTIMATED COST

The estimated cost of the operation is presented in the table below:

LOT	AMOUNT	
	US DOLLAR	F CFA (1\$=550 F CFA)
LOTI	13 048 396	7 176 617 525
LOTII	1 632 350	897 792 500
TOTAL	14 680 746	8 074 410 025

4. allotment

Supplies object of this consultation are constituted by **two (02)** different lots. A candidate can tender for one or the two lots and can be an assignee of one or several lots without limitation.

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is restricted exclusively to Indian companies with experience in the supply of the equipment, short-listed following the invitation to submit an expression of interest No.GOILOC-165/C-AF-CMR/SUPPLY-06 18 August 2017 for the supply of agricultural equipment & machinery and capacity building of stakeholders for the cassava plantation project. They include:

Sr. No.	Name of the Applicant	Address
1	Escorts Ltd. [EL]	Plot No. 2, sector 13, Fabridabad, Haryana – 121 007, India Mob: +91 98110 99105 ; Tel: +91 0129 2284 911 Fax: +91 012 2575 606 ; Email: rajiv.wahi@escort.co.in
2	Mahindra & Mahindra Ltd. [M&M]	Mahindra Towers, 2 nd floor, International Operations, Worli, Mumbai – 400 018, India. Tel: +91 22 2496 2210 ; Email: mathew.arvind@mahindra.com
3	International Tractors Ltd. [ITL]	Teri University, Plot No. 10, Institutional Area, Vasant Kunji, New Delhi – 110 070, India. Mob: +91 97170 40076 ; Mob: +91 95601 85557 Email: gaurav.saxena@sonalika.com
4	TAFE Ltd. [TAFE]	77, Nungambakkam Hight Road, Chennai – 600 034, Tamil Nadu, India. Mob: +91 99401 69900 ; Tel: +91 44 6691 9000 Fax: +91 44 2826 0224 Email: sudarsan@tafe.com

6. Financing

Services to be provided under this invitation to tender shall be financed by the Government of the Republic of Cameroon and Export-Import Bank of India cassava agreement Line Of Credit signed on **SEPTEMBER 14, 2012**.

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours by potential local bidders from Room 004 (Secretariat of General Directorate of Planning and Regional Development) of the Pink Bulding of the Ministry Economy, Planning and Regional Development, Yaoundé, phone : (00237) 222 23 3637, 222 23 00 80 as soon as this notice is published. However, for enterprises located in India, the said File can be consulted at EXIM BANK India.

8. Acquisition of tender file

The tender file may be obtained during working hours by potential local bidders or their designated representatives in Cameroon from Room 004 (Secretariat of General Directorate of Planning and Regional Development) of the Pink Building of the Ministry Economy, Planning and Regional Development, Yaoundé, phone : (00237) 222 23 3637, 222 23 00 80 as soon as this notice is published against the payment of a non-refundable sum of **one thousand and eight hundred nineteen (1 819) US dollars one million (1 000 000) CFA F** representing the fees for the purchase of the File into the Cameroonian Public Treasury.

However, for enterprises located in India, the said File could be available for those interested under no obligations, at EXIM BANK India, and all candidate wishing to Tender for the present Consultation, must have at first hand and before the submission of bids, paid the fees necessary for the purchase of the Tender File.

In this regard, the receipt delivered by the Cameroon Public Treasury attesting the payment of the fee will be handed to the President of the Central Tenders' Board for General Supplies by each bidder before the opening of bids.

The receipt issued attesting to the payment should indicate the name of the company as well as being the representative of the company wishing to take part in the invitation to Tender.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the Ministry Economy, Planning and Regional Development, Room 004 of the Pink Building (Secretariat of General Directorate of Planning and Regional Development), not later **than 21 JAN 2019 at 12 am local time** and should bear the inscription:

*RESTRICTED INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE
 No_57133/RIIT/MINEPAT/2018 OF 16-11-2018 FOR THE SUPPLY TRACTORS WITH ASSOCIATED MOUNTINGS
 AND EQUIPMENT FOR LAND MANAGEMENT, PLANTING, CROP MAINTENANCE & HARVESTING AND SUPPLY
 OF MAINTENANCE EQUIPMENT AND SPARE-PARTS FOR FABRICATION UNIT
 "To be opened only during the bid-opening session"*

10. Delivery deadline

The duration of the execution of the supplies shall be **twelve (12) months** from the date of notification of the service order.

Place of delivery:

Place of delivery of the equipment is at the Tractor Assembly Plant of Ebolowa, situated in South region of Cameroon at around 450 km from Douala sea port.

11. Bid bond

Bidders shall provide a Tender guarantee issued by a Cameroonian first rate-bank approved by the Ministry in Charge of Finance featuring on the list in document 11 of the tender file valid for thirty (30) days beyond the validity of the offers an amount of:

LOT	AMOUNT OF THE BID BOND	
	US DOLLAR	CFA F
LOT 1	250 000	137 500 000
LOT 2	30 000	16 500 000

The Bid Bond shall have a validity of 150 days from the date the bids are opened.

12. Admissibility of bids

Under risk of being rejected, all administrative documents required must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. These must not be older than three (3) months preceding the original date of submission of bids or must not have been established before the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and Tender File shall be declared inadmissible. This applies especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or financial institution approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Opening of bids

The bid opening session shall take place on **21-01-2019 at 1 pm local time** by the Internal Commission for Procurement of the Ministry Economy, Planning and Regional Development. Bidders should attend or should be represented by their mandated representatives. Only one Representative per bid is allowed.

14. Evaluation criteria

The evaluation of tenders will be done according to the criteria defined in the Tender Document.

15. Award

The contract shall be awarded to the bidder who submitted an acceptable file with the lowest financial offer.

16. Validity of bids

Bidders shall remain committed to their offers for a period of One hundred and **twenty (120) Days from** the date of bid opening.

17. Complementary information

Complementary general information may be obtained at the from Room 004 (Secretariat of General Directorate of Planning and Regional Development) of the Pink Bulding of the Ministry Economy, Planning and Regional Development, Yaoundé, phone: (00237) 222 23 3637, 222 23 00 80. For the preparation of your offer, you should send as soon as possible names and copies of passports of your company officials who will come to Cameroon. This will go further to facilitate their visa procedure at entrance.

YAOUNDE le 16 Novembre 2018

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/EPAB/D/DAF/SMAP/CIPM/2018 DU 26/11/18 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE L'ANNEXE DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE (EPAB) DE DIMAKO PHASE 1
FINANCEMENT : BIP MINEPAT LIGNE 94 709 07110000 2209 EXERCICE : 2018 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement de ses capacités de formation, le Directeur de de l'EPAB lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, **POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ANNEXE DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE (EPAB) DE DIMAKO PHASE 1**

2. Consistance des prestations

- Les travaux comprennent le contrôle de deux lots notamment :

- ● **Lot** ● **Désignations**
 - Lot 1 ● Aménagement du site
 - Lot 2 ● Réhabilitation/Construction du bloc pédagogique

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (Vingt millions) de Francs CFATTC.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines de Génie –Civil et particulièrement spécialisées dans contrôle des travaux de construction.

Par le présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation minutieuse et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics du MINEPAT de l'exercice 2018 et suivants

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables, au Département de l'Administration et des Finances de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (Service des Marchés et du Patrimoine) BP : 99 Mbankomo, téléphone : **242 175 020 / 243 646 503** ,ainsi qu'a l'annexe de **DIMAKO** dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au siège de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (Service des Marchés et du Patrimoine, BP : 99 Mbankomo, téléphone : 242 175 020 / 243 646 503 dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) francs CFA, payable dans le Compte d'Affectation Spécial CAS- ARMP n°335988 à la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six **(06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés et du Patrimoine de l'EPAB, au plus tard le **10/12/18 à 14 heures** précises et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/ AONO/EPAB/D/DAF/SMAP/ CIPM.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Cinq (05) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ; et valable pendant **cent-vingt (120) jours** à compter de la date originale de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/12/18 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'EPAB, dans la salle de conférences sise du siège de ladite structure. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

Des pièces administratives

Absence ou non-conformité de la caution de soumission,

Dossier incomplet (absence de plus d'une pièce),

Pièce falsifiée ou non authentique

Fausse déclaration ou documents scannés

De l'offre technique

Dossier incomplet ou pièce non conforme,

Absence de la rubrique « **organisation, méthodologie et planning** »

Non-conformité aux spécifications techniques majeures contenues dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années inférieur à **80 000 000** francs CFA,

Le non-respect d'au moins 75% critères essentiels.

De la proposition financière

Non-conformité d'une pièce de l'offre,

Absence d'un prix unitaire quantifié ou Offre incomplète,

Absence de plus de deux sous-détails des prix.

Capacité financière inférieure à **10 000 000 FCFA**

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur les rubriques suivantes :

Présentation ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Matériel de chantier à mobiliser ;

Méthodologie d'exécution ;

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise.

15. Attribution

Le Directeur de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée aura été jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, et évaluée la moins-distante après vérification de ses prix

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Département de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et du Patrimoine BP : 99 Mbankomo, Tél : **+237 242 175 020 / +237 243 646 503**

YAOUNDE le 29 Novembre 2018

Le DIRECTEUR

AMOUGOU ETOGO Roland

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°008/AONO/EPAB/D/DAF/SMAP/CPIM/2018 DU 26/11/18 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE L'ANNEXE
 DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE (EPAB) DE DIMAKO (PHASE I) EN DEUX (02) LOTS, DANS
 L'ARRONDISSEMENT DE DIMAKO, DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DE L'EST FINANCEMENT :
 BIP MINEPATIMPUTATION : 94 709 07110000 2209 EXERCICE : 2018 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement de ses capacités de formation, le Directeur de l'EPAB lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, en vue de la réalisation des travaux **DE CONSTRUCTION DE L'Annexe DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE (EPAB) DE DIMAKO (Phase I) en deux (02) Lots, Dans L'Arrondissement De Dimako, Département Du Haut Nyong, Région De L'est**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

N°	Désignations
LOT 1	Aménagement du site
	I : Construction du Réseau Electrique Mixte MT/BT Triphasée
	II : AEP - Réalisation d'un Forage Industriel équipé d'une Pompe Immergée
	III : Voirie - Réhabilitation de la route en terre
LOT II	Réhabilitation / Construction du Bloc Pédagogique
	I : Construction d'un Bloc Pédagogique - Construction d'un château d'eau plus local Technique

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot 1 : 140 000 000 (Cent quarante millions) de Francs CFA TTC.

Lot 2 : 150 000 000 (Cent Cinquante millions) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres font l'objet de deux lots (1 et 2).

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines de Génie –Civil et particulièrement spécialisées dans la réalisation des travaux de construction et d'AEP (Alimentation en Eau Potable : construction des Forages équipés). Par le présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation minutieuse et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics du MINEPAT de l'exercice 2018 et suivant. Imputation : 94 709 07110000 2209

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables, au Département de l'Administration et des Finances de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (Service des Marchés et du Patrimoine) BP : 99 Mbankomo, téléphone : **242 175 020 / 243 646 503** ainsi qu'à son annexe de DIMAKO dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au siège de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (Service des Marchés et du Patrimoine, BP : 99 Mbankomo, téléphone : 242 175 020 / 243 646 503 dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille) francs CFA, payable dans le Compte d'Affectation Spécial CAS- ARMP n°335988 à la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six **(06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés et du Patrimoine de l'EPAB, au plus tard le **10/12/18** à **14 heures** précises et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/EPAB/D/DAF/SMA/CPIM/2018 DU26/11/18RELATIF A LA CONSTRUCTION DE L'Annexe DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE (EPAB) DE DIMAKO (Phase I) en deux (02) Lots, Dans L'Arrondissement De Dimako, Département Du Haut Nyong, Région De L'est** »
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois** pour chaque Lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :

Lot 1 : 2 800 000 (deux millions huit cent mille) francs CFA

Lot 2 : 3 000 000 (trois millions) francs CFA,

Établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ; et valable pendant **cent-vingt (120) jours** à compter de la date originale de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/12/18** à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'EPAB, dans la salle de conférences sise du siège de ladite structure.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

14.1. a- Des pièces administratives

Absence ou non-conformité de la caution de soumission,

Dossier incomplet (absence de plus d'une pièce),

Pièce falsifiée ou non authentique

Fausse déclaration ou documents scannés

14.1. b- De l'offre technique

Dossier incomplet ou pièce non conforme,

Absence de la rubrique « **organisation, méthodologie et planning** »

Non-conformité aux spécifications techniques majeures contenues dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années inférieur à **90 000 000** francs CFA, Le non-respect d'au moins 75% des critères essentiels.

14.1. c- De la proposition financière

Non-conformité d'une pièce de l'offre,

Absence d'un prix unitaire quantifié ou Offre incomplète,

Absence de plus de deux sous-détails des prix.

Capacité financière inférieure à **30 000 000 FCFA**

14.2- Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur les rubriques suivantes :

Présentation ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Matériel de chantier à mobiliser ;

Méthodologie d'exécution ;

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise.

15. Attribution

Le Directeur de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée aura été jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, et évaluée la moins-disante après vérification de ses prix.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Département de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et du Patrimoine BP : 99 Mbankomo, Tél : **+237 242 175 020 / +237 243 646 503**

YAOUNDE le 29 Novembre 2018

Le DIRECTEUR

AMOUGOU ETOGO Roland

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

N°010/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 DU 26/11/2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DE CERTAINS INTRANTS AGRICOLES A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB).LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS INTRANTS AGRICOLES À LADITE STRUCTURE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des plateaux techniques de formation de l'EPAB, le Directeur de l'EPAB lance une Demande de Cotation pour **l'acquisition de certains intrants agricoles.**

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA : **40 000 000 (quarante millions)**

3. Allotissement

Les fournitures objet du présent Avis de Consultation ne font pas l'objet d'un l'allotissement.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de la fourniture des intrants agricoles.

5. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT exercice 2018 et suivant

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'EPAB dès publication du présent Avis

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, la Demande de Cotation peut être obtenue au siège de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela, Service des Marchés, BP : 99 Mbankomo, téléphone : **243 646 503 / 670 792 699** contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA, payable dans le Compte d'Affectation Spécial CASS ARMP N°335988 à la BICEC.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six **(06) copies** marquées comme telle, devra parvenir au Service des Marchés de l'EPAB, au plus tard le **10/12/2018** à 14 heures précises, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée ; aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée ni retirée et devra porter la mention :

« **AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°010/DC/EPAB/D/DAF/SMAP/CIPM/2017 DU 26/11/2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DE CERTAINS INTRANTS AGRICOLES A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB).**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la fourniture est fixé à **Trois (03) mois** après la notification de l'Ordre de de Service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire valable pendant soixante (60) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de ce cautionnement est fixé à **800 000 (huit cent mille) Francs CFA** établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste se trouve en annexe. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de de moins de trois (03) mois ; toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **10/11/2018** à 15 heures. Elle se fera dans la salle de conférence de l'EPAB par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
Note technique

b. Critères essentiels

Références pour les prestations similaires
Caractéristiques techniques des Equipements ; Indication d'un délai de livraison inférieur ou égal à quatre-vingt-dix (90) jours

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés de l'EPAB proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution de la Demande de Cotation au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de la Demande de Cotation et qu'elle est la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Département de l'Administration et des Finances, Service des Marchés BP : 99 Mbankomo, Tél : **+237 243 646 503 / +237 670 792 699**

YAOUNDE le 29 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR*

AMOUGOU ETOGO Roland

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

AVIS DE CONSULTATION N° 009 /DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 DU 26 /12 /2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION ET DU PETIT MATERIEL AGRICOLE A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB). LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UNE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT AGRICOLES POUR LE COMPTE DE LADITE STRUCTURE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la productivité de ses différents secteurs agricoles, le Directeur de l'EPAB lance une Demande de Cotation pour l'acquisition du petit matériel et équipement agricoles.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **90 000 000 (quatre vingt dix millions) Francs CFA TTC.**

3. Allotissement

Les fournitures objet du présent Avis de Consultation font l'objet d'un lot unique.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de la fourniture.

5. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le **Budget de l'EPAB** exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux jours et heures ouvrables au Service des Marchés et des Engagements de l'EPAB dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, la Demande de Cotation peut être obtenue au siège de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela Service des Marchés et des Engagements, BP : 99 Mbankomo, téléphone : **243 646 503 / 670 792 699** contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **75 000 (soixante quinze mille) francs CFA, payable dans le Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335988 à la BICEC.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telle, devra parvenir au Service des Marchés et des Engagements de l'EPAB, au plus tard le **10/12/2018**

« **AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR DEMANDE DE COTATION N° 009 /DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 DU 26 / 11 /2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION ET DU PETIT MATERIEL AGRICOLE A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB) ».**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la présente Demande de Cotation est fixé à **Trois (03 mois)** après la notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire valable pendant trente jours (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de ce cautionnement est fixé à **1 800 000 (Un Million huit cent mille) Francs CFA** établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances (cf. liste des Etablissements bancaires agréés en annexe) Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de de moins de trois (03) mois ; toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de la Demande de Cotation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **10 /12 /2018 à 15 heures** .Elle se fera dans la salle de conférence de l'EPAB par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
Note technique
Absence d'un Service Après-Vente.

b. Critères essentiels

1. 1. Références pour les prestations similaires ;
1. Caractéristiques techniques des produits;
2. Indication d'un délai de livraison inférieur ou égal à soixante (60) jours ;

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés de l'EPAB proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution de la Demande de Cotation au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de la Demande de Cotation et qu'elle est la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Département de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et des Engagements BP : 99 Mbankomo, Tél : **+237 243 646 503 / +237 670 792 699**

YAOUNDE le 29 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR*

AMOUGOU ETOGO Roland

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

AVIS DE CONSULTATION N°006/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 26/11/18 RELATIF LA FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET AUDIO-VISUEL A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB). LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET AUDIO-VISUEL POUR LE COMPTE DE LADITE STRUCTURE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation pour la fourniture de matériel informatique et audio-visuel au compte de ladite structure.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 FCFA (vingt millions) Francs CFA TTC.A**

3. Allotissement

Les fournitures objet du présent Avis de Consultation font l'objet d'un lot unique.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à tous les concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

5. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget du **MINEPAT (94 709 05 110000 2279)**, Exercice 2018 et suivant

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés et des Engagements de l'EPAB dès publication du présent Avis aux jours et heures ouvrables.

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, la Demande de Cotation peut être obtenue au siège de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela Service des Marchés et des Engagements, BP : 99 Mbankomo, téléphone : **243 646 503 / 670 792 699** contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA, payable dans le Compte d'Affectation Spécial CASS ARMP N°335988 à la BICEC.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et six **(06) copies** marquées comme telle, devra parvenir au Service des Marchés et des Engagements de l'EPAB, au plus tard le **10/12/18**

« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR DEMANDE DE COTATION N°006/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 DU 26/11/18 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET AUDIO-VISUEL A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA. »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la fourniture est fixé à **deux (02) mois** après la notification de l'Ordre de Service de démarrage de la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire valable pendant soixante (60) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de ce cautionnement, établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste se trouve en annexe, est fixé à **400 000 FCFA** Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de de moins de trois (03) mois ; toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **10/12/18 à 15 heures**. Elle se fera dans la salle de conférence de l'EPAB par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

1. Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
2. Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
3. Note technique Absence d'un Service Après-Vente

Critères essentiels

1. Références pour les prestations similaires ;
2. Caractéristiques techniques des équipements ;
3. Indication d'un délai de livraison inférieur ou égal à soixante (60) jours ;

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés de l'EPAB proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution de la Demande de Cotation au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de la Demande de Cotation et qu'elle est la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Département de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et des Engagements, BP : 99 Mbankomo, Tél : **+237 243 646 503** / **+237 670 792 699**

YAOUNDE le 29 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR*

AMOUGOU ETOGO Roland

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

AVIS DE CONSULTATION N°011/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 DU 26/11/18 RELATIF A LA FOURNITURE DE TROIS PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE ET DE SIX MOTOS TOUT TERRAIN A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA. LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UNE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DE TROIS PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE ET DE SIX MOTOS TOUT TERRAIN AU COMPTE DE LADITE STRUCTURE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation pour la fourniture de trois pick-up 4x4 double cabine et de six motos tout terrain au compte de ladite structure.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **100 000 000 FCFA (Cent millions) Francs CFA TTC a raison de :**

Lot 1 : 60 000 000 FCFA

Lot 2 : 15 000 000 FCFA

Lot 3 : 25 000 000 FCFA

3. Allotissement

Les fournitures objet du présent Avis de Consultation font l'objet de trois lots distincts :

Lot 1 : Fourniture de deux Véhicules Pick-up, Double cabines

Lot 2 : Fourniture de six moto tout terrain

Lot 3 : Fourniture d'un Véhicule Pick-up, Double cabines

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à tous les concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

5. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par les Budgets MINEPAT (lots 1 et 2) et EPAB (lot3), Exercice 2018 et suivant.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés et des Engagements de l'EPAB dès publication du présent Avis aux jours et heures ouvrables.

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, la Demande de Cotation peut être obtenue au siège de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela Service des Marchés et des Engagements, BP : 99 Mbankomo, téléphone : **243 646 503 / 670 792 699** contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA par lot, payable dans le Compte d'Affectation Spécial CASS ARMP N°335988 à la BICEC.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six **(06) copies** marquées comme telle, devra parvenir au Service des Marchés et des Engagements de l'EPAB, au plus tard le **10/12/18**

« **AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR DEMANDE DE COTATION N°011 /DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2018 DU 26/11/18 RELATIF A L'ACQUISITION TROIS PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINE ET DE SIX MOTOS TOUT TERRAIN A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA.** »
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la fourniture est fixé à **trois (03) mois** après la notification de l'Ordre de Service de démarrage de la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire valable pendant soixante (60) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de ce cautionnement, établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste se trouve en annexe, est fixé à :

Lot 1 : 1 200 000 FCFA

Lot 2 : 300 000 FCFA

Lot 3 : 500 000 FCFA

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ; toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **10/12/18** à **15 heures**. Elle se fera dans la salle de conférence de l'EPAB par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Note technique
- Absence d'un Service Après-Vente ;

b. Critères essentiels

1. Références pour les prestations similaires ;
2. Caractéristiques techniques des équipements ;
3. Indication d'un délai de livraison inférieur ou égal à quatre-vingt-dix (90) jours ;

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés de l'EPAB proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution de la Demande de Cotation au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de la Demande de Cotation et qu'elle est la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Département de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et des Engagements, BP : 99 Mbankomo, Tél : **+237 243 646 503** / **+237 670 792 699**

YAOUNDE le 29 Novembre 2018

Le DIRECTEUR

AMOUGOU ETOGO Roland

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 04004 /ASMI/MINH DU/2018 DU 28 NOVEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART, VOIRIES EN TERRE OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants agréés pour la réalisation des études techniques, le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des ouvrages d'art, voiries en terre et revêtues dans certaines villes du Cameroun sur financement Fonds Routier, Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019 et autres, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) installés au Cameroun qui désirent participer à la pré-qualification pour ces prestations.

2. Objet

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques pour les études techniques, le contrôle et de surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des ouvrages d'art, voiries en terre et revêtues dans certaines villes du Cameroun, toutes sources de financement confondues (Fonds Routier et Budget d'Investissement Public, etc.) pour l'exercice 2019 ou suivants.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), **le 13 DECEMBRE 2018 à 12 heures** précises, heure locale, avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 04004 /ASMI/MINH DU/ 2018 DU 28 NOVEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART, VOIRIES EN TERRE OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN »

4. Composition du dossier

Les BET qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

1- Volume 1 (Pièces Administratives)

Le «Volume 1» comprendra les pièces administratives suivantes datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis:

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat. Le candidat indiquera dans cette lettre pour quelles prestations elle soumissionne (études techniques et/ou contrôle et surveillance) ;
- Une attestation de non-redevance en cours de validité (original) ;
- L'attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire (original);
- L'original de l'attestation de non- exclusion des Marchés Publics délivrée par l'autorité compétente).

En cas de groupement de BET, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte notarié joint au présent dossier.

Nota bene : L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

2. Volume 2 (Dossier Technique)

2.1 La liste des experts-clés

Le candidat fournira la liste de son personnel-clé qu'il compte mobiliser pour la mission, à savoir :

2.1-a : Pour les études techniques :

- Un (01) Ingénieur de génie civil, Chef de mission, qualification Bac + 5 minimum, disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des études de construction/réhabilitation des routes revêtues. Il doit être inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC);
- Un (01) Ingénieur routier (Projeteur), ayant au moins le grade d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil, disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) années dans le domaine des études de construction ou réhabilitation des voiries revêtues. Il doit être inscrit l'ONIGC;
- Un (01) Ingénieur d'ouvrage d'art, ayant au moins le grade d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil, disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) années dans le domaine des études et/ou de contrôle des ouvrages d'art et/ou hydrauliques (ponts, dalots, etc.). Il devra être inscrit à l'ONIGC ;
- Un (01) Urbaniste, ayant au moins le niveau BAC + 4, disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) années dans le domaine des études de projets de voiries urbaines ;
- Un (01) Socio-économiste, ayant au moins le niveau BAC + 4, disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) années dans le domaine des études de projets de voiries urbaines ;
- Un (01) Géotechnicien, qualification minimale Bac + 3 en génie civil, géotechniques ou disciplines connexes, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des études des travaux géotechniques des routes revêtues ;
- Un (01) Ingénieur Topographe, qualification minimale bac + 3, ayant une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des études routières. Il doit être inscrit à l'Ordre des Géomètres ;
- Un (01) Environnementaliste diplômé (bac+4 minimum) de formation en études environnementales, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des études et/ou contrôle environnemental des routes revêtues.

2.1-b : Pour le contrôle et la surveillance:

- Un (01) Chef de mission : ayant au moins le grade d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil, justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries urbaines. Il doit être inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC);
- Trois (03) « Techniciens de suivi » ayant au moins le grade de Technicien Supérieur de Génie Civil et justifiant chacun d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries urbaines ;
- Un (01) Topographe, ayant au moins le grade de Technicien de Topographie et Cadastre et justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans les travaux routiers ;
- Un (01) Laborantin ayant au moins le grade de Technicien de Génie Civil et justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le contrôle géotechnique des travaux routiers;

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

Pour chaque personnel-clé ci-dessus, le candidat fournira les pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois :

- Un curriculum vitae (CV) daté et signé par le concerné ;
- Une Copie certifiée conforme du diplôme;
- La Preuve de l'inscription à l'ONIGC pour l'Ingénieur Chef de mission, l'Ingénieur routier et l'Ingénieur Ouvrage d'art, uniquement;

Nota bene : La non- production de l'une de ces pièces entraînera, pour le personnel concerné, la note zéro (0).

2.2 Les références du BET

Le candidat produira la liste de ses références précisant :

- Le nombre d'années d'expérience en études techniques ou contrôle et surveillance des travaux routiers ;
- Les prestations d'études techniques ou de contrôle et de surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries urbaines et ouvrages d'art, réalisées au cours des cinq (05) dernières années.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par l'extrait du contrat enregistré comportant les premières et dernières pages, les pages de signatures, conjointement avec les attestations de bonne fin ou les procès-verbaux de réception correspondants délivrés par les services du Maître d'Ouvrage. Ces documents devront être clairs et lisibles.

Seules les références provenant des structures étatiques (ministères, mairies, sociétés de développements, etc.) seront acceptées.

2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat dressera la liste des moyens techniques et matériels qu'il compte mobiliser pour la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste:

- Des moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;
- Du matériel informatique et bureautique (ordinateur, imprimante, table traçante, photocopieuse) ;
- Des bureaux, armoires et classeurs, etc. présents au siège du BET, avec indication de l'âge (fournir les factures des fournisseurs) ;
- Du matériel géotechnique propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel)
- La liste de tout autre matériel topographique propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.

Pour le matériel à acquérir, la vérification se fera après l'attribution du marché auprès du BET concerné.

2.4 L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du BET ou du mandataire du groupement, devra permettre à Monsieur le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives à la référence ou aux matériels déclarés par le candidat. .

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

5. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Dossier administratif et technique non conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Avoir plus de 02 études en cours d'exécution au MINH DU avec un taux d'avancement inférieur au niveau APS;
- Ingénieur Chef de mission non inscrit à l'ONIGC ;
- Ingénieur routier non inscrit à l'ONIGC ;
- Ingénieur ouvrage d'art non inscrit à l'ONIGC.

2- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après:

- Personnel **50 points**
- Références **30 points**
- Matériel **20 points**

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront retenus.

La grille d'évaluation est la suivante :

a) Personnel (sur 50 points)

b) Références du BET (sur 30 points)

- Ancienneté du BET / 5 pts (0,5 pt / année)
- Expérience justifiée en études techniques ou contrôle et surveillance des travaux routiers / 10 pts (2 pts/études réalisées ou projet contrôlé) ;
- Expérience justifiée en études techniques ou contrôle et surveillance des travaux de voiries urbaines / 15 pts (3 pts/ études réalisées ou projet contrôlé).

NB : Seuls les contrats de sous-traitance dans le cadre des marchés publics sont éligibles.

c) Matériel du BET (20 points)

- Pick-up ou autre véhicule de liaison / 6 pts (2 pts/véhicule) ;
- Ordinateurs / 2 pts (0,5 pt / unité) ;
- Imprimantes / 2 pts (0,5 pt / unité) ;
- Photocopieuses / 1 pt (0,5 pt / unité) ;
- Table traçante / 1 pts ;
- Logiciels d'études routières (Piste et autres) / 2 pts ;
- Matériel topo / 3 pts (distance mètre=1pt ; chaîne=0,5pt ; théodolite=1pt ; porte-mire=0,5pt ou station totale=3pts) ;
- Matériel de laboratoire géotechnique 3 pts (balance=0,5pt ; jeu de tamis=0,5pt ; moule Proctor=0,5pt ; densitomètre à membrane=0,5pt, étuve =0,5pt ; appareil de Casagrande =0,5pt).

6. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à la Direction des Opérations Urbaines, téléphone 22 21 99 18 / 22 21 99 21.

7. Evaluation et publication des resultats

I- Critères de qualification

- 1- Etre un Bureau d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
- 2- Justifier des capacités techniques et financières requises, notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;
- Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé (études techniques et/ou contrôle et surveillance des travaux ouvrages d'art ou de voiries urbaines) ;
- Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
- Présenter une capacité financière compatible avec les prestations à réaliser.

II - Publication des résultats

L'avis d'appel d'offres restreint tient lieu de publication du résultat de la pré-qualification.

Les BET retenus à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres national restreint pour les études techniques ou le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries en terre ou revêtues dans certaines villes du Cameroun.

En outre, conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun, le nombre de marchés dont un candidat pré-qualifié dans le cadre de cet ASMI, pourrait être attributaire est limité à deux (02) contrats d'études techniques et deux (02) contrats de contrôle et surveillance des travaux.

YAOUNDE le 28 Novembre 2018

Le *MINISTRE*

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**COMMUNIQUE N° 2018/010/MAETUR PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2018/007/CIPM/MAETUR DU 27/09/2018.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de la MAETUR communique :

Les Entreprises « GEO-DESIGN&BIZ SARL » et « ONDOUAH SAMBAH SARL », ont été retenues pour la réalisation des travaux de bornage des parcelles et bâtiments et l'élaboration des états descriptifs de division des logements construits sur le site de Mbanga Bakoko dans le cadre du programme gouvernemental de construction des logements sociaux à Douala (Opération 1022):

- lot 1 : Immeubles N° 1 à 19 ;
- lot 2 : Immeubles N° 20 à 45 ;

Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°2018 /007 /CIPM /MAETUR du 27/09/2018, aux conditions suivantes :

Lot N°	Adjudicataire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
01	GEO-DESIGN&BIZ SARL, B.P : 5642 Yaoundé	153 035 000 F CFA	182 494 238 F CFA	06 mois
02	ONDOUAH SAMBAH SARL, B.P : 8729 Douala	115 486 500 F CFA	137 717 651 F CFA	04 mois.

Les Entreprises « GEO-DESIGN&BIZ SARL » et « ONDOUAH SAMBAH SARL » devront prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR pour la préparation du projet de MARCHE.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le DIRECTEUR

MANGA Louis Roger

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE D'UN GPU ET D'UN ACU À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
Par **Décision N° 1034 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/monadu 22/11 /2018** , le marché relatif à la fourniture d'un **GPU** et d'un **ACU** à l'Aéroport International de Douala, a été attribué à la société **GUINAULT SA** ,
BP: Parc d'Activités Orléans Sologne La Saussaye rue du Rond d'Eau 45590 Saint-Cyr-en-Val.45075 Orléans Cedex 2- France Tél: (33) 02 38 63 84 00, pour un montant de **trois cent six mille cinq cent neuf virgule quarante-six (306 509,46) Euros, soit deux cent un millions cinquante-sept mille trente un (201 057 031) F CFA TTC** pour un délai d'exécution de **six (06) mois**.

YAOUNDE le 27 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
21/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 05/09/2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1023-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona** du 22 Novembre 2018, le marché relatif à la fourniture de services de gardiennage à la société Aéroports Du Cameroun SA, a été attribué à la société **AFRICA OMNIBUSINESS SARL**, BP: 276 Garoua, Tél: **699 832 684/ 694 845 408**, pour un montant de **trois cent quatre-vingt-quatorze millions huit cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze (394 848 675) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois. Soit douze (12) mois tranche ferme et douze (12) mois tranche conditionnelle.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°037 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°011/MINEPAT/PNDP/CSPM/18 DU 19 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE PICK UP DOUBLE CABINES 4X4 DIESEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

La Lettre de Demande de Cotations N°011/MINEPAT/PNDP/CSPM/18 du 19 octobre 2018 pour la fourniture d'un véhicule Pick up double cabines 4x4 Diesel dans le cadre de la mise en œuvre des activités Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) au Programme National de Développement Participatif (PNDP), publié le 24 octobre 2018 dans le quotidien national Cameroon Tribune, **est déclarée infructueuse.**

YAOUNDE le 30 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, FINANCEMENT B I P MINEDUB, EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Okola, Maître d'Ouvrage, dans le cadre de la demande de Cotation N°002/DC/Commune d'Okola/CDPM/2018 du 16 octobre 2018, pour l'Acquisition des Fournitures Pédagogiques et Scolaires pour le compte des Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Okola, Département de la Lékié, Région du Centre, informe les soumissionnaires intéressés, que la date remise de dépôt et d'ouverture des Offres de ladite demande de cotation, initialement prévue le 13 novembre 2018 à 14 heures, est reportée au lundi 03 décembre 2018 à 14 heures. Ils sont invités à bien vouloir retirer un additif dans les services de l'Hôtel de ville à Okola. Le reste sans changement.

OKOLA le 29 Novembre 2018

Le MAIRE

TSANGA MESSI CLAUDE BERNARD

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°037 DECLARANT INFRACTUEUSE LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°011/MINEPAT/PNDP/CSPM/18 DU 19 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE PICK UP DOUBLE CABINES 4X4 DIESEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

La Lettre de Demande de Cotations N°011/MINEPAT/PNDP/CSPM/18 du 19 octobre 2018 pour la fourniture d'un véhicule Pick up double cabines 4x4 Diesel dans le cadre de la mise en œuvre des activités Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) au Programme National de Développement Participatif (PNDP), publié le 24 octobre 2018 dans le quotidien national Cameroon Tribune, **est déclarée infructueuse.**

YAOUNDE le 30 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE D'UN GPU ET D'UN ACU À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1034 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/monadu 22/11 /2018** , le marché relatif à la fourniture d'un **GPU** et d'un **ACU** à l'Aéroport International de Douala, a été attribué à la société **GUINAULT SA** ,

BP: Parc d'Activités Orléans Sologne La Saussaye rue du Rond d'Eau 45590 Saint-Cyr-en-Val.45075 Orléans Cedex 2- France Tél: (33) 02 38 63 84 00, pour un montant de **trois cent six mille cinq cent neuf virgule quarante-six (306 509,46) Euros, soit deux cent un millions cinquante-sept mille trente un (201 057 031) F CFA TTC** pour un délai d'exécution de **six (06) mois**.

YAOUNDE le 27 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
21/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 05/09/2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1023-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona** du 22 Novembre 2018, le marché relatif à la fourniture de services de gardiennage à la société Aéroports Du Cameroun SA, a été attribué à la société **AFRICA OMNIBUSINESS SARL**, BP: 276 Garoua, Tél: **699 832 684/ 694 845 408**, pour un montant de **trois cent quatre-vingt-quatorze millions huit cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze (394 848 675) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois. Soit douze (12) mois tranche ferme et douze (12) mois tranche conditionnelle.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

DECISION N° 042 DU 22 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2018/007/CIPM/MAETUR DU 27/09/2018, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX BORNAGE DES PARCELLES ET BÂTIMENTS ET L'ÉLABORATION DES ÉTATS DESCRIPTIFS DE DIVISION DES LOGEMENTS CONSTRUITS SUR LE SITE DE MBANGA BAKOKO DANS LE CADRE DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX À DOUALA (OPÉRATION 1022) : - LOT 1 : IMMEUBLES N° 1 À 15 ; LOT 2 : IMMEUBLES N° 16 À 26.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE LA MAETUR

- Vu Le Décret n° 77/193 du 23 juin 1977 portant création de la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux et modifié par le Décret n° 82/599 du 25 novembre 1982 ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes subséquents ;
- Vu Le Procès-Verbal de la session n° 017/2018 du 01/11/2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} – La réalisation des travaux bornage des parcelles et bâtiments et l'élaboration des états descriptifs de division des logements construits sur le site de Mbanga Bakoko dans le cadre du programme gouvernemental de construction des logements sociaux à Douala (Opération 1022) : - lot 1 : Immeubles N° 1 à 15 ; - lot 2 : Immeubles N° 16 à 26, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 2018/007 / CIPM / MAETUR du 27/09/2018 est attribuée aux Entreprises « GEO-DESIGN&BIZ SARL » et « ONDOUAH SAMBAH SARL », aux conditions suivantes :

Lot N°	Adjudicataire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
01	GEO-DESIGN&BIZ SARL, B.P : 5642 Yaoundé	153 035 000 F CFA	182 494 238 F CFA	06 mois
02	ONDOUAH SAMBAH SARL, B.P : 8729 Douala	115 486 500 F CFA	137 717 651 F CFA	04 mois.

ARTICLE 2 – Les Entreprises « GEO-DESIGN&BIZ SARL » et « ONDOUAH SAMBAH SARL » devront prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR pour la préparation de leur projet de MARCHÉ.

ARTICLE 3 - La présente Décision est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le DIRECTEUR

MANGA Louis Roger

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 21/AONO/ADC/CIPM/2018 du 05/09/2018** ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance N°017-18/ADC/CIPM/CIPMse/ad du 22 Octobre 2018;

DECIDE :

ARTICLE 1.- Le Marché relatif à la fourniture de services de gardiennage à la société Aéroports Du Cameroun SA est attribué à la société **AFRICA OMNIBUSINESS Sarl**, BP: 276 Garoua, Tél: 699 832 684 /694 845 408, pour un montant de **trois cent quatre-vingt-quatorze millions huit cent quarante-huit mille six cent soixante-quinze (394 848 675) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois. Soit douze (12) mois tranche ferme et douze (12) mois tranche conditionnelle.**

ARTICLE 2.- Le Gérant de la société **AFRICA OMNIBUSINESS Sarl**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE D'UN GPU ET D'UN ACU À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La correspondance N° **037-18/ADC/PCA/DA/gn du 20/septembre/2018** de Monsieur le Président du Comité d'Examen des demandes de Dérogation portant autorisation de gré à gré;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance N°042-18/ADC/ CIPMse du 21 novembre 2018

DECIDE :

ARTICLE 1 -Le Marché relatif à la fourniture d'un GPU et d'un ACU à l'Aéroport International de Douala est attribué à la société **GUINAULT SA, BP: Parc d'Activité Orléans Sologne La Saussaye rue du Rond d'Eau 45590 Saint-Cyr-en-Val. 45075 Orléans Cedex 2- France Tél: (33) 02 38 63 84 00**, pour un montant de **trois cent six mille Euros, cinq cent neuf et quarante-six (306 509,46) centimes, soit deux cent un millions cinquante-sept mille trente un (201 057 031) F CFA TTC** pour un délai d'exécution de **six (06) mois**.

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société **GUINAULT SA**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, Yaoundé-Nsimalen, pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 27 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT ANNULLATION DE LA DECISION MUNICIPALE N°00037/DM/CO/J03.04/CAB/2018, RELATIVE A L'ANNULATION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA

COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LA VALEUR;

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail au Cameroun ;

VU la Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation ;

VU la Loi n° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

VU la Loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 fixant le régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU le Décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats de

Communes et Etablissements Communaux, modifié et complété par le Décret n° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

VU le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, modifié par celui N° 95/082 du 24 avril 1995 ;

VU le Décret n° 82/100 du 03 mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du Code de Travail ;

VU l'Arrêté N°537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola et l'ensemble de ses textes modificatifs subséquents ;

VU l'Arrêté N°0071/A/MINTATD/DCTD du 1^{er} novembre 2013 constatant l'élection du Maire et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 de la Commune d'Okola, Département de la Lékoué, Région du Centre ;

VU la lettre N°006782/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CES/CEA5 du 19 novembre 2018 ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, annulée la Décision Municipale N°00037/DM/CO/J03.04/CAB/2018 du 05 novembre 2018, portant annulation de l'Avis de Consultation N°002/DC/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 du 16 octobre 2018, pour l'acquisition des Fournitures Pédagogiques et Scolaires pour le compte des Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Okola, Département de la Lékoué

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

OKOLA le 29 Novembre 2018

Le MAIRE

TSANGA MESSI CLAUDE BERNARD

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

ADDITIF N°005/18/AD/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CEN/CPM/18 DU 02 NOVEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN POSTE CABINE BASSE HTA/BT, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR D'UNE CAPACITE DE 250KVA EN 15KV (LOT UNIQUE) A LA CENAME FINANCEMENT : BUDGET DE LA CENAME - EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Pièce n°2 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES: ARTICLE 16: Cachetage, marquage et contenu des offres La première enveloppe portera la mention: "Pièces Administratives" Volume A et contiendra les documents ci-après:</p> <p>a) une déclaration d'intention du soumissionnaire, timbrée au tarif en vigueur, faisant apparaître les noms, prénoms, qualité et les pouvoirs qui sont délégués au signataire de l'offre, ainsi que la raison sociale et l'adresse du siège du soumissionnaire ;</p> <p>b) une quittance d'achat du dossier d'Appel d'Offres (pièce produite en original) ;</p> <p>c) une caution de soumission de montant Un million cinq cent Francs CFA (1 500 000 F.CFA). Cette caution est fournie sous forme d'une garantie bancaire émise par une banque commerciale de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une compagnie d'assurance agréée à cet effet et dont le modèle sera conforme à celui présenté par le Maître d'Ouvrage dans le présent DAO (pièce produite en original) ;</p> <p>d) une attestation de non redevance signée du Comptable assignataire, ou son représentant habilité (pièce produite en original);</p> <p>e) une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance (ou la Chambre de Commerce) du domicile du soumissionnaire en original ;</p> <p>f) une attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (ou son représentant) et certifiant que le soumissionnaire est à jour de ses cotisations au moins jusqu'au mois de septembre 2018 en original;</p> <p>g) une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en original;</p> <p>h) le CCAP du DAO paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté du soumissionnaire à la dernière page ;</p> <p>i) une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque commerciale de premier ordre en original.</p> <p>j) l'accord de groupement et le pouvoir de signature du mandataire, le cas échéant ; PIECE N°3: CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES:ARTICLE 12</p> <p>12.2. Cautionnement de garantie</p> <p>Le cautionnement ou la retenue de garantie est fixé à 10% du montant du marché.</p> <p>ARTICLE 17 (NOUVEAU): PENALITES DE RETARD Sous réserve des dispositions applicables en cas de force majeure, telles que définies par l'article 33, lorsque le délai contractuel d'exécution des prestations prévu est dépassé par le fait du prestataire, celui-ci encourt, par jour calendaire de retard et sans lettre de mise en demeure préalable, une pénalité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un deux millièmes (1/2000^{ème}) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché, -un millièmes (1/1000^{ème}) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour. <p>Toutefois, le montant total de la pénalité ne pourra excéder 10% du montant TTC de la Lettre-commande de base avec ses avenants, auquel cas il sera d'office procédé à sa résiliation pour carence d'exécution, selon les dispositions prévues à l'article 32.</p> <p>Article 2 : Le reste sans changement./.</p>

YAOUNDE le 30 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

VAILLAM Joseph



COMMUNE D'OKOLA

ADDITIF N° 001/A/CO/J03.04/CAB/2018 DU 29 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018, POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le 13 Novembre à 14 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/DDMAP-L/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au service de la passation des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le 03 décembre 2018 à 13 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante : « Demande de Cotation N°002/DC/DDMAP-L/Commune d'Okola/CDPM/2018 du 16 octobre 2018 pour l'Acquisition des Fournitures Pédagogiques et Scolaires pour le compte des Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Okola, Département de la Lékié, Région du Centre. » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

OKOLA le 29 Novembre 2018

Le MAIRE

TSANGA MESSI CLAUDE BERNARD

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.cm**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm